



Paris, le 27 septembre 2006

## Communiqué de presse

*Dans le prolongement de la Charte des services publics locaux signée en 2002, **Jacques Pélissard, Président de l'Association des Maires de France et Claude Martinand, Président de l'Institut de la Gestion Déléguée** ont présenté le 27 septembre **une liste d'indicateurs de performance dans le secteur des déchets.***

Définis de façon partagée dans le cadre d'un groupe de travail représentatif des différents acteurs du secteur placé sous la Présidence de Franck Gilard, Président du Conseil national des déchets, ces indicateurs visent, indépendamment du mode de gestion choisi par la collectivité, à apprécier la qualité des services publics de collecte, d'élimination et de traitement des ordures ménagères.

Outil de progrès, de comparaison ainsi que de communication interne et externe pour les collectivités compétentes, ils sont également des références nouvelles et pertinentes pour satisfaire aux obligations d'information mises à la charge des autorités organisatrices (rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service) et des opérateurs (rapport annuel du délégataire).

Initiée avec succès dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en 2005, la démarche devrait, après les déchets, prochainement être étendue à de nouveaux services publics.

### Contacts Presse

- AMF  
Thomas Oberlé  
01 44 18 51 91  
[toberle@amf.asso.fr](mailto:toberle@amf.asso.fr)
- IGD  
Laure Boulard  
01 44 39 27 00  
[lboulard@fondation-igd.org](mailto:lboulard@fondation-igd.org)